

LA FOJ

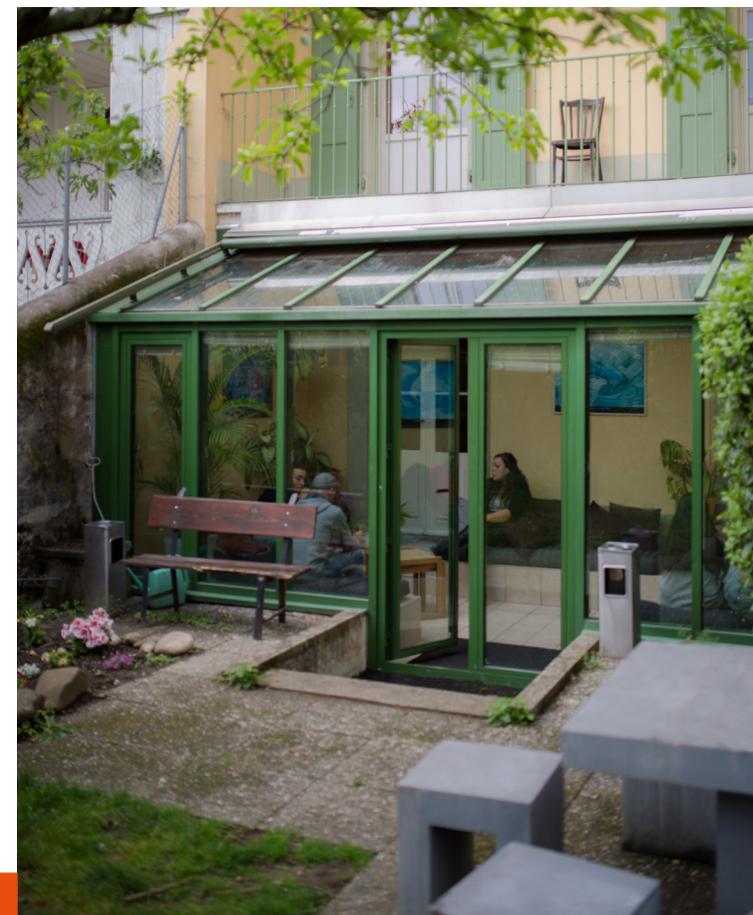
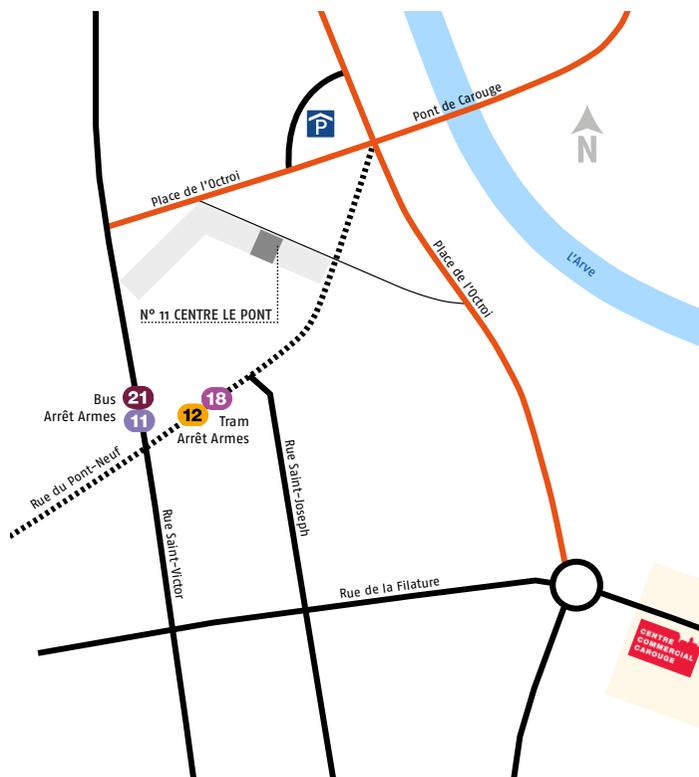
La **Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ)** a pour but de proposer des actions préventives et d'assurer l'accueil, le soutien, l'accompagnement et l'encadrement éducatif d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui en ont besoin. La FOJ offre un soutien à la parentalité au sein des foyers éducatifs et au domicile des parents.

La FOJ gère des résidences pour jeunes apprentis, étudiants non universitaires et jeunes travailleurs à faible revenu.

La FOJ offre un soutien à la parentalité, en prévention de mesures éducatives et d'accompagnement plus intenses Action éducative en milieu ouvert et Action préventive en milieu familial (AEMO et APMF). La collaboration avec tous les partenaires est une condition sine qua non à l'accomplissement de la mission de la FOJ.

La FOJ met en oeuvre la politique de l'éducation spécialisée, définie par les autorités politiques du canton de Genève, en collaborant avec les services officiels communaux, cantonaux et fédéraux.

PLAN D'ACCÈS



Place de l'Octroi 11
1227 Carouge



022 342 00 23



educateurs.pont@foj.ch



www.foj.ch

CENTRE LE PONT

Structure d'accueil mixte d'urgence pour
adolescents de 13 à 18 ans

MISSION

La mission première du foyer est d'accueillir les jeunes pour un séjour à court terme et de leur faire bénéficier d'un accompagnement éducatif immédiat.

Le Centre Le Pont permet ainsi un placement rapide de l'adolescent et représente un lieu d'accueil temporaire et de soutien dans une période de crise.

Le Centre Le Pont se consacre également à l'appui aux familles en les aidant à surmonter la crise à laquelle ils font face.

Grâce à des rencontres régulières, le jeune, ses parents et les travailleurs sociaux élaborent ensemble un plan pour trouver une issue favorable à leur situation.

Ainsi, le retour en famille ou le passage vers une institution de prise en charge de longue durée est alors grandement facilité.

PRESTATIONS

- Dans l'urgence : permettre un placement rapide et à court terme.
- Offrir un lieu d'accueil temporaire et un soutien en faveur du jeune et de sa famille.
- Soutenir les familles en leur donnant la possibilité de surmonter une crise, favoriser l'évolution.
- Evaluer des situations afin de proposer une prise en charge postérieure adéquate.
- Favoriser le retour en famille ou, le cas échéant, faciliter le passage entre la famille et une institution de prise en charge de longue durée.

ADMISSION

L'accueil au Centre Le Pont est possible suite à la demande **des services placeurs officiels** :

- Service de Protection des Mineurs (SPMi)
- Office Médico-pédagogique (OMP)
- Police
- Unité Mobile d'Urgence Sociale (UMUS)

ou des instances judiciaires :

- Tribunal des Mineurs (TMin)
- Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'enfant (TPAE)

INFOS PRATIQUES

Accueil d'urgence : **365 jours /par an**

Présence éducative : **24h/24h**

Nombre de place au Centre Le Pont : **8**

Pôle géographique : **Ville de Genève**

Âge d'admission : **13 à 18 ans**

Durée des placements : **de quelques heures à 30 jours**

